



# AQUATIS NATATION VITRY





SAISON 2024/2025

Espace Aqualudique Aquatis

Route Nationale

62490 Vitry En Artois

 07.71.69.71.32

 milan-jerome@orange.fr

 <https://www.anvitry.fr>

**Groupe**

(A remplir lors du dépôt du dossier)

Photo  
Obligatoire

Date

Nouvelle Inscription

Réinscription

Transfert de club

Nom du nageur :

Date de Naissance :

Prénom du nageur :

Lieu de Naissance :

Participation aux compétitions :  
l'âge et des grilles de temps qualificatives)

OUI

NON (sous réserve de groupe, de

Sexe :

Nationalité :

Représentant Légal :

Adresse Complète :

E-Mail :

Téléphone :



# Session de remise des dossiers

**DU 2-4-5 SEPTEMBRE 2024**

**AUX HORAIRES D'ENTRAÎNEMENT**

Le dossier complet doit être remis **au plus tard** lors du 1<sup>er</sup> entraînement du nageur, faute de quoi il ne pourra plus s'entraîner ni participer aux compétitions qui lui seront proposées car il ne sera pas assuré.

## Dossier **COMPLET**

- Dossier Complété
- Versement de la cotisation
- Certificat Médical ou Questionnaire de Santé si renouvellement
- Formulaire Licence 2023/2024 + QS sport (Attention formulaire mineurs et majeurs)
- Un Chèque de Caution de 30 euros vous sera demandé pour les nageurs de compétitions. Il sera encaissé si il y a des forfaits non justifiés.

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné au secrétaire de l'ANVITRY.

Pour la finalité suivante: inscription au club ANVITRY, licence FFN, fichier nageurs ANVITRY et base de contacts ANVITRY pour emailing et inscription newsletter.

Les destinataires de ces données sont : Club AN Vitry et Fédération Française de Natation.

La durée de conservation des données est de 5 ans.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à l'AN Vitry

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

# Tarifs pour la Saison 2024/2025



	Groupe Compétitions		Groupe Loisirs	
	Communauté Commune	Extérieur	Communauté Commune	Extérieur
1 <sup>er</sup> Nageur de la famille	160	170	150	160
2 <sup>e</sup> Nageur de la famille	150	160	140	150
3 <sup>e</sup> nageur de la famille	140	150	130	140
4 <sup>e</sup> Nageur de la famille	130	140	120	130
5 <sup>e</sup> Nageur de la famille	120	130	110	120

## Communauté de Commune :

Arleux En Gohelle – Bellonne – Biache Saint Vaast – Boiry Notre Dame  
 Brebières – Cagnicourt – Corbehem – Dury – Etaing  
 Eterpigny - Fresnes Les Mautauban - Frenoy En Gohelle  
 Gouy Sous Bellonne – Hamblain Les Près – Haucourt  
 Hendaucourt Lès Cagnicourt – Izel Lès Equerchin – Neuvireuil  
 Noyelles Sous Bellonne – Oppy – Pelves – Plouvain – Quiéry La Motte  
 Récourt – Rémy – Rencourt Lès Cagnicourt – Roeux – Saily En Ostrevent  
 Saudemont – Tortequesne – Villers Lès Cagnicourt – Vis En Artois  
 Vitry En Artois

**Cotisation retenue :**

**Noms et prénoms des autres nageurs de la même famille justifiant la dérogation tarifaire**

**Règlement de la cotisation :**

- Chèques ( 1 à 3 chèques possible) Chèque à l'ordre de l'AN VITRY avec mention du Nom et Prénom du nageur et date au verso du chèque
- Espèces
- Coupon sport
- Chèques ANCV
- CB

Rappel Article 6 du règlement intérieur : Remboursement de la cotisation

- *Départ volontaire en cours de saison sans motif sérieux : aucun remboursement ni compensation Exclusion temporaire ou définitive : aucun remboursement ni compensation*
- *Déménagement ou mutation professionnelle : remboursement au prorata à partir de la date de présentation du courrier relatif aux faits. (le montant de la licence sera systématiquement retenu)*